



PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : De l'Étincelle

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : Pas de CÉ

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Emilie Lavoie	TES volet clinique
Marie-Eve Gagné	Psychoéducatrice
Cynthia Bannon	Directrice adjointe

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	Oui, les participantes font partie de l'équipe ressource qui détient une vue d'ensemble des besoins de l'école lors des rencontres de coordination (équipe multi).
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☐ Oui ☒ Non	Il faudra faire une rencontre du comité en début d'année pour déterminer à l'avance les dates de rencontre.
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☐ Oui ☒ Non	Nous voulions revoir notre protocole-école de la gestion des gestes d'intimidation et de violence pour représenter tous les profils d'élèves à besoins particuliers que nous accueillons.
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☐ Oui ☒ Non	La fréquence des rencontres n'a pas été respectée, donc le suivi de la mise en œuvre n'a pas été fait de façon efficace.

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
Le portrait de la situation de l'école est toujours représentatif de la réalité actuelle. Le comité réfléchi toutefois à y apporter certains ajouts ou spécifications, notamment, au niveau des enjeux : - Élèves ayant un profil complexe, des grandes vulnérabilités et des comorbidités nécessitant des soutiens variés - Création d'un protocole école pour l'intervention et l'enseignement auprès des élèves qui adoptent des comportements dangereux. Cette mise à jour n'est pas une conséquence de changements importants dans l'environnement scolaire, mais plus d'une évolution de notre réflexion dans l'accompagnement de l'équipe-école pour favoriser un environnement sain et sécuritaire qui répond aux besoins particuliers des élèves fréquentant notre école. Nous n'envisageons pas réaliser la passation d'un questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être, car notre milieu est spécialisé et nous avons, au fil des années, bâti nos propres outils de cueillette de données pour que ceux-ci soient représentatifs de notre réalité.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Communiquer à l'aide de moyens enseignés et adaptés à leurs besoins	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les élèves de notre école spécialisée sont tous autistes et présentent plusieurs comorbidités. Leurs profils étant complexes, l'objectif sera toujours à poursuivre.	☒ Oui ☐ Non	Cet objectif sera reconduit à chaque année, car il répond aux besoins des élèves de notre école.
No. 2	Recourir à des moyens d'apaisement pour favoriser l'autorégulation	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les élèves de notre école spécialisée sont tous autistes et présentent plusieurs comorbidités. Leurs profils étant complexes, l'objectif sera toujours à poursuivre.	☒ Oui ☐ Non	Cet objectif sera reconduit à chaque année, car il répond aux besoins des élèves de notre école.
No. 3 (au besoin)	Transférer les stratégies apprises à l'école dans d'autres contextes, notamment à la maison	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les élèves de notre école spécialisée sont tous autistes et présentent plusieurs comorbidités. Leurs profils étant complexes, l'objectif sera toujours à poursuivre.	☒ Oui ☐ Non	Cet objectif sera reconduit à chaque année, car il répond aux besoins des élèves de notre école.
No. 4 (au besoin)	Favoriser des interactions positives entre pairs, incluant le soutien des témoins	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les élèves de notre école spécialisée sont tous autistes et présentent plusieurs comorbidités. Leurs profils étant complexes, l'objectif sera toujours à poursuivre.	☒ Oui ☐ Non	Cet objectif sera reconduit à chaque année, car il répond aux besoins des élèves de notre école.

2. Mesures de prévention

Commentaires
- EVIO : nous avons fait partie d'un groupe pilote pour la plateforme afin de l'adapter aux besoins de notre réalité scolaire : nous voulons revoir la plateforme avec notre collègue au CSSDM pour continuer d'améliorer et de promouvoir son utilisation - Cette année, tout le personnel a eu accès à l'essai de la plateforme pour signaler des situations, puis des membres de l'équipe ressource et de la direction les analysaient et donnaient le soutien nécessaire aux équipes-classes et/ou offraient du service direct auprès des élèves.

Les **mesures de préventions** sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
- Revoir avec le personnel les définitions (intimidation, violence, etc) - Utiliser les moments de rencontres collectives mensuelles pour faire des études de cas avec tout le personnel - Mettre en place l'intervention ARAS - Faire un ajout/ajuster au protocole école pour répondre aux besoins de tous les profils d'élèves

3. Collaboration des parents

Commentaires
L'école n'ayant pas eu de conseil d'établissement cette année, il a été complexe d'avoir la participation des parents dans la mise en place du plan de lutte. Toutefois, une des forces de notre milieu est la communication avec les familles et les partenaires. Cela veut donc dire que, lors de situations complexes, des échanges ont lieu avec tous les acteurs auprès des élèves afin d'arrimer les interventions tant à l'école, qu'à l'extérieur de l'école.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
Avoir un conseil d'établissement, donc des parents participants aux diverses décisions de l'école, aiderait dans la réflexion-école d'un processus pour solliciter l'implication des parents.

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Les modalités prévues, comme le partage des coordonnées pour contacter la direction de l'école et le processus de plainte du CSSDM, ont été déployées et efficaces.

Les modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
Les modalités prévues dans le plan de lutte ont été respectées et efficaces.

Les mesures visant à assurer la confidentialité sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires
Nous devons revoir notre protocole-école pour l'accompagnement des élèves victimes et des élèves témoins. C'est un point à travailler à l'école de l'Étincelle. Les mesures d'interventions sont toutefois appliquées constamment auprès des élèves à besoins particuliers qui adoptent des comportements dangereux. Les membres de l'équipe-école participent activement à la consignation des événements dans ÉVIO, mais nous voulons faire de ce sujet un point récurrent aux rencontres collectives avec tous les membres du personnel.

Les **actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires
Les mesures de soutien et de mise en place d'interventions individualisées sont appliquées rapidement auprès de élèves à besoins particuliers étant donné la réalité de notre milieu scolaire. Nous devons revoir les mesures de soutien pour les élèves victimes et témoins de gestes dangereux pour offrir plus d'accompagnement aux équipes-classes qui peuvent mettre en place ces interventions auprès de leurs élèves.

Les **mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires
Nos interventions individualisées qui répondent aux besoins des élèves ont été mises en place, analysées et constamment mises à jour. Celles-ci permettent de diminuer les comportements inappropriés.

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
La direction de l'école a pu répondre aux insatisfactions et aux plaintes des parents de façon efficace en travaillant en collaboration avec ces derniers. L'arrimage des interventions entre l'école et la maison est la clé du succès pour notre milieu scolaire spécialisé. Les situations vécues sont complexes et demandent une concertation entre tous les acteurs impliqués autour de l'élève.

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).